



Pour l'activité Pain, c'est cuit pour cette saison ?



Le 22 février 2019

Comment comprendre qu'une association (Le foyer rural de villette) se sépare de 40 membres et d'une source de revenus non négligeable ?

Pourquoi et comment cela a-t-il été possible ?

En effet, le foyer rural nous a fait savoir la semaine dernière que nous ne faisons plus partie de l'association malgré, dès le mois de juillet 2018, les nombreuses démarches et relances entreprises par notre responsable du Club Jacques Vallet et qui avait réussi à faire admettre une convention entre le foyer rural et notre club de retraités (le 19/07/18).

Mais à ce jour, la convention adressée à Paris pour signature, n'est jamais revenue, elle ne comporte pourtant qu'un recto-verso de feuille A4 et moins de 10 articles !

Au début de ce mois de février, à l'issue d'une longue réunion des membres du club concernés par cette activité, un courrier devait être adressé à Madame la Présidente du foyer rural, lui expliquant combien nous regrettons ces contre-temps tout à fait indépendants de notre volonté. Mais le Président de section MGEN 01, J.C. Péron a refusé son envoi !... Sur ces entrefaites, le 15 février 2019, la section MGEN 01 recevait une lettre recommandée avec AR nous signifiant notre radiation définitive de l'association, lettre qui ne nous a toujours pas été officiellement communiquée !...

Que faire, que penser ? Quarante personnes sont privées du jour au lendemain de cette activité dont une dizaine ne s'étaient inscrites que pour le pain.

Que faire, que penser ... d'un Président de section MGEN 01, J.C. Péron, qui refuse d'endosser la responsabilité de signer un document qui ne faisait qu'entériner la présence effective du club dans cette association depuis plus de 10 ans, alors qu'il n'a pas hésité une seconde pour signer un contrat de photocopieuse (sans le lire selon ses propres dires) à des conditions démentielles qui nous engage pour 5 ans de location à 230 € par trimestre !...

Que faire, que penser ... d'un Président de section MGEN 01, J.C. Péron, qui adresse à Paris pour signature une convention nécessaire à la mise en œuvre d'une activité Pain prévue dès le début de saison dans le programme de nos activités, sans se soucier de son devenir ?

Que faire, que penser ... de l'humour amer d'un Président de section MGEN 01, J.C. Péron, qui nous propose sa machine à pain en solution de remplacement ?

Que faire, que penser ... ? Quarante personnes désabusées ... des bénévoles dépités.

Si vous connaissez ou êtes amenés à connaître une possibilité de remplacement plus sérieuse que celle de notre Président de section, un four à pain par exemple, qui pourrait accueillir notre quarantaine d'adhérents, merci de bien vouloir nous en informer dans les plus brefs délais.

Jacques Vallet : jacquesvallet2016@orange.fr

Michel Christofol : mcristo@club-internet.fr